

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LAGORCE
SEANCE DU 30 JUILLET 2026 À 18h30**

Présents : M. Bernard CHEVILLIAT, M. Hervé OZIL, M. Franck LADET, Mme Laurence HOTTE, Mme Lucie VANDAMME, M. Michel GRIFFAY, Mme Hélène BERTRAND, M. Jérémy BEGOT, Mme Anne VANPEPERSTRAETE, M. David ALBRAND, M. Maurice CHARBONNIER.

Absents : Mme Marie-Laure GONTRAND qui donne procuration à Mme Lucie VANDAMME.
Mme Ghislaine SEBAS qui donne procuration à Mme Laurence HOTTE.
M. Cyrille PONSOT qui donne procuration à M. Bernard CHEVILLIAT.
Mme Élodie TEREBINTO qui donne procuration à M. Maurice CHARBONNIER.

Mme Laurence HOTTE est élue secrétaire de séance.

**DE_2026_76 : VIEILLE ROUTE DE VALLON – CONVENTION
ENROCHEMENT**

Les eaux pluviales ravinent la Vieille route de Vallon, la route menace de s'effondrer. L'emprise de la voie s'est réduite de 1m sur la dernière année.

Un devis a été demandé à la Communauté de Communes pour le soutènement de la voie, qui estime le coût entre 70 000 € et 80 000 €. Ce montant est trop élevé et une autre option va être étudiée.

Plutôt que de faire réaliser les travaux par la Communauté de Communes, il est proposé d'établir une convention avec le propriétaire du terrain longeant la voie. Cette convention permettra à la Commune de débroussailler le lieu, puis de conduire elle-même ces travaux autour du mois de septembre.

Après avoir discuté et délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention avec le propriétaire du terrain.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Laurence HOTTE
Secrétaire de séance



Bernard CHEVILLIAT
Maire de LAGORCE



Envoyé en préfecture le 24/08/2026
Reçu en préfecture le 24/08/2026
Publié le 27 AOÛT 2026
ID : 007-210701264-20260730-DE_2026_76-DE

S2LO